

trait d'union

Le journal des locataires d'inCité



Nouvelle présidence pour inCité

Le conseil municipal et le conseil de Bordeaux Métropole d'avril 2026 ont désigné les élus représentant les deux actionnaires publiques d'inCité, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux. Lors du Conseil d'administration du 4 juin dernier, **Alexandra Siarri a été élue présidente d'inCité et Luc Pascal, vice-président.**



Alexandra Siarri : adjointe au maire chargée de l'urbanisme, du logement, de la politique de la ville, de la proximité et de la participation citoyenne, également vice-présidente de Bordeaux Métropole. Luc Pascal est maire-adjoint de Grand Parc, Chartrons Jardin Public.

"Je suis honorée et particulièrement enthousiaste. Je connais les missions portées par inCité et l'engagement quotidien de ses équipes au service de l'intérêt général et de votre cadre de vie."

Alexandra Siarri

ZOOM CONTRATS D'ENTRETIEN

Vos équipements : robinetterie, chaudière, chauffe-eau

Une consultation est actuellement en cours sur les modalités d'entretien de vos équipements robinetterie, chaudière et chauffe-eau qui nécessitent d'être entretenus régulièrement. Vous allez recevoir un **courrier** comprenant une **note explicative**, les **accords collectifs** et un/des **bulletins de vote**.

En votant sur les **accords collectifs pour l'entretien de ces équipements** (robinetterie, chaudière et chauffe-eau) proposés par inCité et l'association des locataires, vous pouvez choisir entre :

- > garder le mode de fonctionnement actuel,
- > changer de mode de fonctionnement.

Ce vote concerne **toutes les résidences** d'inCité ! Selon les résultats de cette décision collective, le mode de fonctionnement concernera donc l'ensemble des locataires.

Nous comptons sur vous pour **retourner votre bulletin avant le 30 juillet** ! Pour toute question, vous pouvez vous adresser à votre gardien.

Sécurité incendie

Information importante à destination de tous nos locataires

De nouvelles fiches pratiques sont disponibles sur la [page](#) "Je suis locataire" :

- les [comportements à adopter](#) en cas d'incendie.
- les [consignes à suivre](#) pour prévenir les incendies.

Et pour nos immeubles de grande hauteur ?

Les résidences **Bergenia** et **Feijoa** sont des immeubles de grande hauteur (IGH) : l'évacuation des personnes en cas d'incendie y est spécifique. Retrouvez ici la [fiche pratique](#) pour les IGH.

Le respect rigoureux de ces consignes est essentiel pour la sécurité de tous et pour permettre l'intervention rapide des services d'urgence.

ZOOM TRAVAUX

Entretien de vos résidences

Travaux réalisés et en cours

Grand Parc, Bordeaux

La modernisation des ascenseurs de la résidence **Catalpa** est terminée. Grâce à un partenariat avec La Fourmilière ainsi qu'avec Rémuménage pour le portage de courses, nos équipes et les entreprises missionnées par inCité ont essayé de limiter au maximum la gêne occasionnée. Merci à tous les résidents pour leur patience pendant ces semaines d'intervention. Concernant la rénovation de la résidence **Althéa**, les consultations pour désigner les entreprises sont en cours.

Résidence Saint-Marc, Bordeaux

Les travaux de **rénovation énergétique d'ampleur** se poursuivent afin d'améliorer le confort thermique d'hiver comme d'été de la résidence. Ils devraient se terminer fin 2026. Les travaux d'électricité et de chauffage ont déjà eu lieu. Le remplacement des menuiseries extérieures et des volets roulants débutera en juillet.

Résidence Le Sully, Lormont

Le **nettoyage de la façade** vient de s'achever. Ci-dessous, la photo avant/après intervention qui donne un coup de jeune à la résidence !



À VOTRE RENCONTRE !

Participez aux rencontres "pieds d'immeubles"



Comme en 2025, les équipes d'inCité de nouveaux des rencontres en "**ped d'immeuble**" pour partager avec vous l'actualisé de nos résidences et recueillir idées, signalements ou demande d'améliorations, quels que soient les sujets dès lors qu'ils concernent l'intérêt du collectif : bien vivre ensemble, garages et stationnements, entretien des espaces verts, caves, nuisibles etc.

Ces rencontres ont repris début juin avec la résidence **Bergénia**, puis la résidence **Héron**. Suivront cet été les rencontres avec les locataires des résidences **Balguerie**, **Tolosane** et **Jasminéa**.

Appel aux volontaires pour le panel !

Certains d'entre vous ont exprimé à l'occasion des réunions pied d'immeuble le souhait de contribuer à **améliorer la communication** entre vous et nous, entre locataires et participer ainsi à **l'amélioration de la qualité de vie**.

L'équipe a le plaisir de vous annoncer pour cela la **création d'un panel de locataires**, composé de résidents volontaires et de résidents tirés au sort afin d'échanger régulièrement sur :

- les services qui vous sont proposés par votre bailleur,
- la communication et la relation bailleur-locataire,
- les améliorations possibles pour la qualité de vie au quotidien.

Comment seront choisis les participants du panel de locataires ?

Afin de garantir une bonne représentativité des locataires, les membres du panel seront désignés selon leur âge, type de foyer, résidence... Un huissier nous accompagnera dans cette démarche.

Composition du panel de 25 personnes (+ de 2000 logements) :

- **5 membres d'association**
- **10 membres volontaires**

- 10 membres tirés au sort

Chaque membre s'engagera sur un an à participer à 2 réunions de 3h (matin ou après-midi).
Pour participer, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante avec votre nom, prénom, adresse et votre motivation : incite@incite-bordeaux.fr

AU QUOTIDIEN

Votre règlement fait peau neuve !

Un document désormais facile à lire et à comprendre

Le règlement intérieur d'inCité avait bien besoin d'un coup de jeune ! C'est chose faite. Dans le cadre de notre démarche RSE, une équipe a entièrement revu sa formulation ainsi que sa mise en forme. Objectif : produire un document claire et accessible à tous les locataires.

Il rappelle l'essentiel : les **droits de chacun**, mais aussi les gestes du quotidien qui contribuent à la **sécurité**, à la **tranquillité** et à la **propreté** de nos résidences. Respect des voisins et du personnel, usage adapté des logements et des espaces communs, entretien des lieux... autant de repères pour faciliter la vie de tous. Parce que bien vivre ensemble repose sur un équilibre, ce document met en avant une idée simple : des droits pour chacun, et des attentions partagées pour tous !

Ce document mis à jour est désormais remis et expliqué à chaque futur locataire qui s'engage en le signant à respecter son contenu.

Découvrez ou redécouvrez votre nouveau règlement intérieur [ici](#).



Choisissez le prélèvement !

Une solution simple, sûre et gratuite

Avez-vous pensé au prélèvement automatique pour le paiement de votre loyer ? C'est une solution qui vous offre de nombreux avantages :

- 👉 Vous choisissez la **date de prélèvement** qui vous convient : le **8**, le **12** ou le **17** du mois.
- 👉 C'est un service **gratuit** (votre banque ne doit rien vous facturer pour ce service).
- 👉 Avec le prélèvement, **plus d'oublis** ou de retard de paiement : vous évitez les relances d'inCité.
- 👉 Plus besoin de vous **déplacer** (plus de **frais** de déplacement).
- 👉 Il vous permet d'**économiser** papier et **frais** de courrier (timbres, enveloppe).
- 👉 Vous êtes **libre de suspendre** le prélèvement : il suffit de nous écrire.

Plus de flexibilité & de tranquillité

Pour rappel, conformément au contrat de location que vous avez signé, vous devez régler votre loyer en début de chaque mois., au plus tard, **le 5 du mois**.

En optant pour le prélèvement automatique, vous pouvez décider de la date du prélèvement entre les 3 options suivantes : le **8**, le **12**, le **17**. Le prélèvement automatique est **le seul mode de paiement** qui vous offre cette option. Pensez-y !

Si vous optez pour les autres modes de paiement par **chèque**, **virement bancaire**, **carte bleue** ou en payant **en ligne** sur le site d'inCité, vous devez régler votre loyer en début de chaque mois, au plus tard le 5 (cf. contrat de location que vous avez signé). Sinon, vous êtes **systématiquement relancé** (courrier + sms + appels + e-mails), comme le font tous les bailleurs.

Une difficulté? Pas de panique !

Le prélèvement automatique est un choix, pas une obligation. Si vous anticipez une difficulté financière pour le mois suivant, **contactez votre gestionnaire locatif avant le 20 du mois**. Nous suspendrons temporairement le prélèvement du mois suivant.

En nous prévenant **avant le 20**, vous évitez des frais bancaires. Nous trouverons une solution adaptée à votre situation. Le dialogue est la meilleure des solutions !

Mettre en place le prélèvement automatique

QUOI DE NEUF ?

Réaménagement du Centre Europe

La redynamisation du centre commercial Europe se poursuit en partenariat avec la Ville de Bordeaux et la Métropole. inCité a tout d'abord remis en location plusieurs locaux d'activités après avoir réalisé des travaux : Bienvenue à l'association Aquitaine Emploi Cadre, à l'architecte Gustave Mambo, à l'EBE La Fourmilière, au cabinet d'infirmiers, à Lidl, et à Homboy coiffeurs mixte qui ouvrira prochainement, sans oublier la pharmacie qui s'agrandit !



Les travaux de déconstruction des locaux incendiés se préparent pour laisser place à un nouvel espace public en bordure de parc. **Pendant ces travaux, vos commerçants vous accueillent !**

Vous êtes porteur d'un projet ? Vous cherchez un local pour vous implanter ? Deux grands locaux d'activités sont disponibles au centre Europe : [découvrez notre appel à projet](#). **Lancez-vous ou parlez-en autour de vous !**

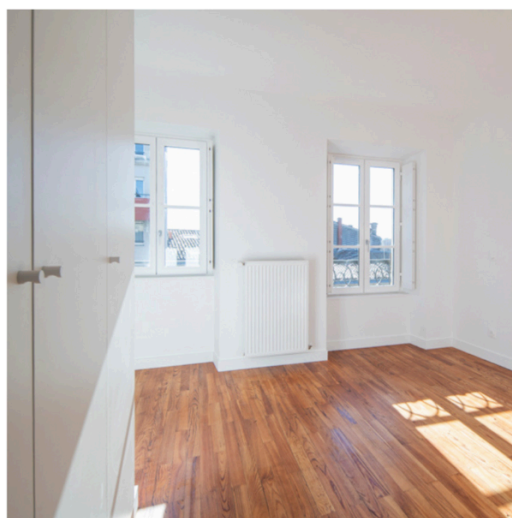
Livraison 71 cours de l'Yser



Bienvenue aux nouveaux ménages qui viennent d'emménager dans un immeuble entièrement réhabilité au cours de l'Yser à Bordeaux.

L'immeuble dispose également d'un local d'activité tertiaire en rez-de-chaussée, en cours de commercialisation.

Cette belle transformation s'inscrit dans notre mission de requalification des quartiers prioritaires du centre ancien de Bordeaux, pour traiter l'habitat indigne et produire une nouvelle offre de logements accessibles et qualitatifs.



VIE DE QUARTIER

Spectacle Tango Nomade

Le ballet aérien de la compagnie **Tango Nomade** revient sur la placette Counord ! Rendez-vous vendredi **3 juillet** à partir de **19h**. Les danseurs seront présents dès le 30 juin avec des répétitions publiques sur les façades de la tour **Feijoa** et des animations en pied d'immeuble. Venez les admirer !

Un événement **gratuit et ouvert à tous** organisé dans le cadre de l'édition 2026 d'Un été au Grand Parc", avec le soutien d'inCité.



inCité Bordeaux Métropole Territoires
101 cours Victor Hugo
CS91234 - 33074 Bordeaux cedex

Horaires d'inCité

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi
de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h30
Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 14h à 16h30

05 56 50 20 10

incite@incite-bordeaux.fr

www.incite-bordeaux.fr

@Alban Gillbert, Tango Nomade

[linkedin](#)



Directeur de publication : Quentin Bertrand.

Vous avez reçu cet email d'information en tant que locataire d'inCité.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez, à tout moment, envoyer un mail à l'adresse suivante : incite@incite-bordeaux.fr.

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez sur le lien suivant :

[Se désinscrire](#)

